

## Fiche de Données de Sécurité VERNICE HI-THERM BC-346/A

Fiche du 14/11/2016, révision 4



### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Identification du mélange:

Dénomination commerciale: VERNICE HI-THERM BC-346/A

Code commercial: 351129

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: vernis électriquement isolant pour des applications industrielles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:

ALBESIANO SISA Vernici S.r.l. - Società con unico socio

Via Rigolfo 73 - 10028 - Trofarello (TO) - Italia

Tel: +39/0116493111

Fax: +39/0116493112

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

Giovanni Rocco - info.albesiano@vonroll.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Tel: +390116493111 (h. 8/12 ÷ 13/17 heure italienne)

Fax: +390116493112

Centre antipoison et de toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal

200 rue du Faubourg St Denis - Paris

Tel:+33 1 40 05 48 48

cap.paris@lrb.aphp.fr

www.centres-antipoison.net

### SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

-  Attention, Flam. Liq. 3, Liquide et vapeurs inflammables.
-  Attention, Skin Irrit. 2, Provoque une irritation cutanée.
-  Attention, Eye Irrit. 2, Provoque une sévère irritation des yeux.
-  Attention, Skin Sens. 1, Peut provoquer une allergie cutanée.
-  Attention, STOT SE 3, Peut irriter les voies respiratoires.
-  Attention, STOT SE 3, Peut provoquer somnolence ou vertiges.
-  Attention, STOT RE 2, Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Aquatic Chronic 3, Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

351129/4 (1272/2008/EC)

Page n. 1 de 11



**ALBESIANO SISA vernici S.r.l.** - Società con unico socio  
Via Rigolfo, 73 – 10028 Trofarello (TO) – Italia  
Tel: +39/0116493111 – Fax: +39/0116493112 – E-mail: info.albesiano@vonroll.com  
Licenziataria per la produzione delle vernici e resine elettroisolanti DOLPH'S

  
EST. 1910

## Fiche de Données de Sécurité

### VERNICE HI-THERM BC-346/A

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger:



Attention

Mentions de danger:

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. ' Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P370+P378 En cas d'incendie: utiliser ... Pour l'extinction.

Qualité spéciale:

Aucune

Contient:

xylène [4]

Hydrocarbures, C9, aromatics

formaldéhyde, produits de réaction avec le butylphénol

acétate de n-butyle

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune

2.3. Autres dangers

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

Autres dangers:

Aucun autre danger

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

N.A.

3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes Règlement CLP et classification relative :

>= 20% - < 25% xylène [4]

REACH No.: 01-2119488216-32, Numéro Index: 601-022-00-9, CAS: 1330-20-7, EC: 215-535-7

 2.6/3 Flam. Liq. 3 H226

 3.1/4/Inhal Acute Tox. 4 H332

 3.1/4/Dermal Acute Tox. 4 H312

351129/4 (1272/2008/EC)

Page n. 2 de 11



ALBESIANO SISA vernici S.r.l. - Società con unico socio

Via Rigolfo, 73 – 10028 Trofarello (TO) – Italia

Tel: +39/0116493111 – Fax: +39/0116493112 – E-mail: info.albesiano@vonroll.com

Licenziataria per la produzione delle vernici e resine elettroisolanti DOLPH'S



EST. 1910



## Fiche de Données de Sécurité VERNICE HI-THERM BC-346/A

- 3.3/2 Eye Irrit. 2 H319
- 3.8/3 STOT SE 3 H335
- 3.2/2 Skin Irrit. 2 H315
- 3.9/2 STOT RE 2 H373
- 3.10/1 Asp. Tox. 1 H304

>= 20% - < 25% Hydrocarbons, C9, aromatics  
REACH No.: 01-2119455851-35, EC: 918-668-5

- 2.6/3 Flam. Liq. 3 H226
- 3.8/3 STOT SE 3 H335
- 3.10/1 Asp. Tox. 1 H304
- 3.8/3 STOT SE 3 H336
- 4.1/C2 Aquatic Chronic 2 H411

EUH066

>= 10% - < 12.5% formaldéhyde, produits de réaction avec le butylphénol  
Numéro Index: 605-021-00-4, CAS: 91673-30-2, EC: 294-145-9

- 3.4.2/1-1A-1B Skin Sens. 1, 1A, 1B H317

>= 1% - < 3% acétate de n-butyle  
REACH No.: 01-2119485493-29, Numéro Index: 607-025-00-1, CAS: 123-86-4, EC: 204-658-1  
substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires

- 2.6/3 Flam. Liq. 3 H226
- 3.8/3 STOT SE 3 H336

EUH066

>= 1% - < 3% 2-méthylpropane-1-ol  
REACH No.: 01-2119484609-23, Numéro Index: 603-108-00-1, CAS: 78-83-1, EC: 201-148-0

- 2.6/3 Flam. Liq. 3 H226
- 3.8/3 STOT SE 3 H335
- 3.2/2 Skin Irrit. 2 H315
- 3.3/1 Eye Dam. 1 H318
- 3.8/3 STOT SE 3 H336

351129/4 (1272/2008/EC)

Page n. 3 de 11

**vonRoll**

**ALBESIANO SISA vernici S.r.l.** - Società con unico socio  
Via Rigolfo, 73 – 10028 Trofarello (TO) – Italia  
Tel: +39/0116493111 – Fax: +39/0116493112 – E-mail: info.albesiano@vonroll.com  
Licenziataria per la produzione delle vernici e resine elettroisolanti DOLPH'S

EST. 1910

## Fiche de Données de Sécurité

### VERNICE HI-THERM BC-346/A

#### SECTION 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit, même en cas de doute.

Laver entièrement le corps (douche ou bain).

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau abondante et au savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.

Protéger l'il indemne.

En cas d'ingestion :

NE PAS faire vomir.

En cas d'inhalation :

En cas de respiration irrégulière ou absente, pratiquer la respiration artificielle.

En cas d'inhalation, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

##### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun

##### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

Traitement :

Aucun

#### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

En cas d'incendie, utiliser...

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier.

##### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

##### 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

#### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

##### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Éliminer toute source d'allumage.

En cas d'exposition à des vapeurs/poussières/aérosols, porter des appareils respiratoires.

Fournir une ventilation adéquate.

Utiliser une protection respiratoire adéquate.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

##### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

351129/4 (1272/2008/EC)

Page n. 4 de 11



**ALBESIANO SISA vernici S.r.l.** - Società con unico socio

Via Rigolfo, 73 – 10028 Trofarello (TO) – Italia

Tel: +39/0116493111 – Fax: +39/0116493112 – E-mail: info.albesiano@vonroll.com

Licenziataria per la produzione delle vernici e resine elettroisolanti DOLPH'S



EST. 1910

## Fiche de Données de Sécurité

### VERNICE HI-THERM BC-346/A

En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.

Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laver à l'eau abondante.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir également les paragraphes 8 et 13.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.

Utiliser le système de ventilation localisé.

Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.

Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.

Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Les boîtes doivent toujours bien être fermées.

Conserver à une distance éloignée de flammes libres, d'étincelles et de sources de chaleur. Eviter l'exposition directe au soleil.

Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.

Matières incompatibles:

Aucune en particulier.

Indication pour les locaux:

Frais et bien aérés.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation particulière

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

xylène [4] - CAS: 1330-20-7

ACGIH - LTE(8h): 713 mg/m<sup>3</sup>, 150 ppm

acétate de n-butyle - CAS: 123-86-4

ACGIH - LTE(8h): 713 mg/m<sup>3</sup>, 150 ppm

2-méthylpropane-1-ol - CAS: 78-83-1

TLV TWA - 50 ppm - 152 mg/m<sup>3</sup> Irritation;ocular

Valeurs limites d'exposition DNEL

xylène [4] - CAS: 1330-20-7

Consommateur: 859.7 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Court terme, effets locaux

Consommateur: 859.7 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Court terme, effets systémiques

Consommateur: 102.34 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets locaux

Consommateur: 102.34 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Travailleur industriel: 960 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Court terme, effets locaux

Travailleur industriel: 960 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Court terme, effets systémiques

Travailleur industriel: 480 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets locaux

Travailleur industriel: 480 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

351129/4 (1272/2008/EC)

Page n. 5 de 11



**ALBESIANO SISA vernici S.r.l.** - Società con unico socio

Via Rigolfo, 73 – 10028 Trofarello (TO) – Italia

Tel: +39/0116493111 – Fax: +39/0116493112 – E-mail: info.albesiano@vonroll.com

Licenziataria per la produzione delle vernici e resine elettroisolanti DOLPH'S



EST. 1910

## Fiche de Données de Sécurité

### VERNICE HI-THERM BC-346/A

Hydrocarbures, C9, aromatiques

Consommateur: 11 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Travailleur industriel: 150 03 - Consommateur: 32 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence:

Long terme, effets systémiques

Travailleur industriel: 25 mg/kg - Consommateur: 11 mg/kg - Exposition: Cutanée humaine -

Fréquence: Long terme, effets systémiques

acétate de n-butyle - CAS: 123-86-4

Consommateur: 859.7 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Court terme, effets locaux

Consommateur: 859.7 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Court terme, effets

systémiques

Consommateur: 102.34 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets locaux

Consommateur: 102.34 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets

systémiques

Travailleur industriel: 960 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Court terme, effets locaux

Travailleur industriel: 960 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Court terme, effets systémiques

Travailleur industriel: 480 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets locaux

Travailleur industriel: 480 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

2-méthylpropane-1-ol - CAS: 78-83-1

Travailleur industriel: 310 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets locaux

Consommateur: 55 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets locaux

Consommateur: 25 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets locaux

Valeurs limites d'exposition PNEC

xylène [4] - CAS: 1330-20-7

Cible: STP - valeur: 35.6 mg/l

Cible: Eau douce - valeur: 0.18 mg/l

Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 0.981 mg/kg

Cible: Eau marine - valeur: 0.0981 mg/l

Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 0.0981 mg/l

Cible: 08 - valeur: 0.0903 mg/kg

Cible: 09 - valeur: 0.36 mg/l

acétate de n-butyle - CAS: 123-86-4

Cible: STP - valeur: 35.6 mg/l

Cible: Eau douce - valeur: 0.18 mg/l

Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 0.981 mg/kg

Cible: Eau marine - valeur: 0.0981 mg/l

Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 0.0981 mg/l

Cible: 08 - valeur: 0.0903 mg/kg

Cible: 09 - valeur: 0.36 mg/l

2-méthylpropane-1-ol - CAS: 78-83-1

Cible: Eau douce - valeur: 0.4 mg/l

Cible: Eau marine - valeur: 0.04 mg/l

Cible: 09 - valeur: 11 mg/l

Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 1.52 mg/kg

Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 0.15 mg/kg

Cible: Terrain (agricole) - valeur: 0.0699 mg/kg

Cible: 19250.10 - valeur: 10 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des yeux:

Utiliser des visières de sécurité fermées, ne pas utiliser de lentilles oculaires.

Protection de la peau:

351129/4 (1272/2008/EC)

Page n. 6 de 11



**ALBESIANO SISA vernici S.r.l.** - Società con unico socio

Via Rigolfo, 73 – 10028 Trofarello (TO) – Italia

Tel: +39/0116493111 – Fax: +39/0116493112 – E-mail: info.albesiano@vonroll.com

Licenziataria per la produzione delle vernici e resine elettroisolanti DOLPH'S



EST. 1910

## Fiche de Données de Sécurité

### VERNICE HI-THERM BC-346/A

Porter des vêtements qui garantissent une protection totale pour la peau, par ex. en coton, caoutchouc, PVC ou viton.

Protection des mains:  
Utiliser des gants de protection qui garantissent une protection totale, par ex. en PVC, néoprène ou caoutchouc.

Protection respiratoire:  
Là où la ventilation est insuffisante, où l'exposition est prolongée, utiliser un dispositif de protection des voies respiratoires.  
Utiliser un dispositif de protection des voies respiratoires adéquat.

Risques thermiques :  
Aucun

Contrôles de l'exposition environnementale :  
Aucun

Contrôles techniques appropriés  
Aucun

#### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

##### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect et couleur:	Liquide homogène paille	
Odeur:	Caractéristique	
Seuil d'odeur :	N.A.	
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:	N.A.	
Inflammation solides/gaz:	N.A.	
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion :	N.A.	
Densité des vapeurs:	N.A.	
Point éclair:	32 °C	
Vitesse d'évaporation :	N.A.	
Pression de vapeur:	N.A.	
Densité relative:	>= 990	<= 950 g/l
Hydrosolubilité:	N.A.	
Solubilité dans l'huile :	N.A.	
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	N.A.	
Température d'auto-allumage :	N.A.	
Température de décomposition:	N.A.	
Viscosité:	> 20 mm <sup>2</sup> /sec	
Propriétés explosives:	>= 1 <= 7 %	
Propriétés comburantes:	N.A.	

##### 9.2. Autres informations

Miscibilité:	N.A.	
Liposolubilité:	N.A.	
Conductibilité:	N.A.	
Propriétés caractéristiques des groupes de substances	N.A.	

VOC : 49.5 %

#### SECTION 10: Stabilité et réactivité

##### 10.1. Réactivité

Stable en conditions normales

##### 10.2. Stabilité chimique

Stable en conditions normales

##### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Peut s'enflammer au contact d'acides minéraux oxydants, d'agents d'oxydation forts.

351129/4 (1272/2008/EC)

Page n. 7 de 11



**ALBESIANO SISA vernici S.r.l.** - Società con unico socio

Via Rigolfo, 73 – 10028 Trofarello (TO) – Italia

Tel: +39/0116493111 – Fax: +39/0116493112 – E-mail: info.albesiano@vonroll.com

Licenziataria per la produzione delle vernici e resine elettroisolanti DOLPH'S



EST. 1910

## Fiche de Données de Sécurité

### VERNICE HI-THERM BC-346/A

- 10.4. Conditions à éviter  
Stable dans des conditions normales.
- 10.5. Matières incompatibles  
Eviter le contact avec des matières comburantes: le produit pourrait s'enflammer.
- 10.6. Produits de décomposition dangereux  
Aucun.

#### SECTION 11: Informations toxicologiques

##### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques concernant le mélange :

N.A.

Informations toxicologiques concernant les substances principales présentes dans le mélange :

xylène [4] - CAS: 1330-20-7

a) toxicité aiguë:

Test: LC50 - Voie: Inhalation de fumées - Espèces: Rat = 27.124 mg/l - Durée: 4h

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Rat > 12.126 mg/kg

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat = 3.523 mg/kg

f) cancérogénicité:

Test: NOAEL - Voie: Orale - Espèces: Rat = 500 mg/kg - Durée: 24H

g) toxicité pour la reproduction:

Test: NOAEC - Voie: Inhalation - Espèces: Rat = 2.171 mg/m3

Hydrocarbons, C9, aromatics

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat = 3.592 mg/kg

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin > 3.160 mg/kg

acétate de n-butyle - CAS: 123-86-4

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat > 10.760 mg/kg

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin = 14.112 mg/kg

2-méthylpropane-1-ol - CAS: 78-83-1

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat > 2.830 mg/kg

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin > 2.000 mg/kg

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat > 18.18 mg/l - Durée: 6H

Si on n'a pas spécifié différemment, les données demandés par le Règlement 453/2010/CE indiquées ci-dessous sont à considérer N.A.:

a) toxicité aiguë;

b) corrosion cutanée/irritation cutanée;

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire;

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;

e) mutagénicité sur les cellules germinales;

f) cancérogénicité;

g) toxicité pour la reproduction;

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles ' exposition unique;

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles ' exposition répétée;

j) danger par aspiration.

#### SECTION 12: Informations écologiques

##### 12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

xylène [4] - CAS: 1330-20-7

a) Toxicité aquatique aiguë:

351129/4 (1272/2008/EC)

Page n. 8 de 11



**ALBESIANO SISA vernici S.r.l.** - Società con unico socio

Via Rigolfo, 73 – 10028 Trofarello (TO) – Italia

Tel: +39/0116493111 – Fax: +39/0116493112 – E-mail: info.albesiano@vonroll.com

Licenziataria per la produzione delle vernici e resine elettroisolanti DOLPH'S



EST. 1910

## Fiche de Données de Sécurité

### VERNICE HI-THERM BC-346/A

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie = 1 mg/l - Durée h: 24

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 2.6 mg/l - Durée h: 96

Hydrocarbures, C9, aromatics

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 9.2 mg/l

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 9.2 mg/l - Remarques: Oncorhynchus mykiss

Point final: EC50 - Espèces: shellfish = 3.2 mg/l - Remarques: Daphnia magna

e) Toxicité pour les plantes:

Point final: EC50 - Espèces: Algues = 2.9 mg/l - Remarques: Algae

acétate de n-butyle - CAS: 123-86-4

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 18 mg/l - Remarques: Pimephales promelas

Point final: EC50 - Espèces: shellfish = 44 mg/l - Remarques: Daphnia magna

Point final: EC50 - Espèces: Algues = 674.7 mg/l - Remarques: Desmodesmus subspicatus

b) Toxicité aquatique chronique:

Point final: NOEC - Espèces: shellfish = 23 mg/l - Remarques: Metodo OCSE211 - Determinazione Read-across

Point final: NOEC - Espèces: planteacq 200 mg/l - Durée h: 72 - Remarques: Desmodesmus subspicatus acqua dolce - valore sperimentale

2-méthylpropane-1-ol - CAS: 78-83-1

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 1.430 mg/l - Remarques: Pimephales promelas

Point final: EC50 - Espèces: shellfish = 1.100 mg/l - Remarques: Daphnia pulex

Point final: EC50 - Espèces: Algues = 593 mg/l - Remarques: Pseudokirchneriella subcapitata

b) Toxicité aquatique chronique:

Point final: NOEC - Espèces: shellfish = 20 mg/l - Remarques: Daphnia magna 21 gg.

e) Toxicité pour les plantes:

Point final: NOEC - Espèces: planteacq > 53 mg/l - Remarques: Method: OCSE 201

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucun

N.A.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

N.A.

12.4. Mobilité dans le sol

N.A.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

12.6. Autres effets néfastes

Aucun

#### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

#### SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. UN number

Numéro ONU: UN 1263

14.2. Nom d'expédition des Nations unies: Paints

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Routier (ADR): 3

Aérien (ICAO/IATA): 3

351129/4 (1272/2008/EC)

Page n. 9 de 11



ALBESIANO SISA vernici S.r.l. - Società con unico socio

Via Rigolfo, 73 – 10028 Trofarello (TO) – Italia

Tel: +39/0116493111 – Fax: +39/0116493112 – E-mail: info.albesiano@vonroll.com

Licenziataria per la produzione delle vernici e resine elettroisolanti DOLPH'S



EST. 1910

## Fiche de Données de Sécurité

### VERNICE HI-THERM BC-346/A

Maritime (IMO/IMDG): IMCO CLASS 3 - UN 1263  
EmS: F-E, S-E

14.4. Groupe d'emballage: III

14.5. Dangers pour l'environnement  
Marine polluant: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur  
ADR-Code de restriction en tunnel: (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC  
Non

#### SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dir. 67/548/CEE (Classification, emballage et étiquetage des substances dangereuses)

Dir. 99/45/CE (Classification, emballage et étiquetage des préparations dangereuses)

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)

Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

Dir. 2006/8/CE

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013

Règlement (EU) n° 453/2010 (Annexe II)

Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit:

Restriction 3

Restriction 40

Restrictions liées aux substances contenues:

Aucune restriction.

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 2012/18/EU ('Activités liées aux risques d'accidents graves') et amendements successifs.

Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).

1999/13/CE (Directive COV)

Dispositions relatives au directive 2012/18/EU (Seveso III):

P5c

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

#### SECTION 16: Autres informations

Texte des phrases cités sous l'en-tête 3:

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H332 Nocif par inhalation.

H312 Nocif par contact cutané.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

351129/4 (1272/2008/EC)

Page n. 10 de 11

## Fiche de Données de Sécurité

### VERNICE HI-THERM BC-346/A

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.

Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Environmental Chemicals Data and Information Network - Joint Research Centre, Commission of the European Communities

SAX's DANGEROUS PROPERTIES OF INDUSTRIAL MATERIALS - Eight Edition - Van Nostrand Reinold

CCNL - Annexe 1 "TLV pour 1989-90"

Insert further consulted bibliography

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

CAS: Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).

CLP: Classification, Etiquetage, Emballage.

DNEL: Niveau dérivé sans effet.

EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.

GefStoffVO: Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.

GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.

IATA: Association internationale du transport aérien.

IATA-DGR: Règlementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).

ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale.

ICAO-TI: Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

INCI: Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.

KSt: Coefficient d'explosion.

LC50: Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.

LD50: Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.

LTE: Exposition à long terme.

PNEC: Concentration prévue sans effets.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.

STE: Exposition à court terme.

STEL: Limite d'exposition à court terme.

STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles.

TLV: Valeur de seuil limite.

TWATLV: Valeur de seuil limite pour une moyenne d'exposition pondérée de 8 heures par jour. (Standard ACGIH)

WGK: Classe allemande de danger pour l'eau.

351129/4 (1272/2008/EC)

Page n. 11 de 11